

**Conseil Scolaire Francophone Provincial**  
**113<sup>e</sup> Réunion régulière, le samedi 19 juin 2021**  
**Rapport de la Présidence**

*Ce rapport provient du 1<sup>er</sup> Vice-Président, Michael Clair, qui a remplacé le Président, Brian Lee, durant le printemps 2021 à cause d'une surcharge de travail de la part de ce dernier.*

La période depuis notre dernière réunion régulière tenue le 20 mars fut extrêmement mouvementée. Le CSFP fut l'objet d'une attaque infondée de la part de Radio-Canada ainsi que d'une pétition dont les prémisses étaient fausses.

Des reportages ont paru sur Radio-Canada le vendredi 30 avril et ont été repris par la chaîne anglaise la même journée. Ils ont paru aussi sur le site web de Radio-Canada, où ils y sont toujours. Ces reportages vont tellement à l'encontre de la réalité et ont le potentiel de causer tellement de dommage à la communauté francophone que le CSFP n'a eu aucun choix que d'envoyer une mise en demeure (en anglais « motion of libel ») à Radio-Canada pour qu'ils corrigent les faussetés qui y étaient inclus. La réponse de Radio-Canada fut que les reportages avaient suivi les normes journalistiques de ce diffuseur. Si c'est le cas, leurs normes journalistiques ne valent pas grand-chose.

À la suite du refus de Radio-Canada d'émettre une correction, nous allons poursuivre notre plainte par d'autres moyens. Des reportages tellement fautifs de la part de notre diffuseur national ne peuvent passer sans être contestés.

Deux semaines après ces reportages, le CSFP a reçu une pétition l'accusant de négliger ses responsabilités, citant en particulier la construction d'une deuxième école à St. John's et la proposition d'abolir les deux conseils scolaires de la province. Les faits sont que le CSFP poursuit activement ces deux projets avec le Ministère de l'Éducation et qu'aucun projet – grand ou petit – n'est négligé par notre équipe dévouée qui travaille majoritairement à partir de leurs demeures.

Nous continuons de poursuivre tous nos dossiers de façon efficace et professionnelle. Notre Directrice Générale de l'Éducation est en contact très fréquent avec tous les intervenants du CSFP : parents, enseignants, cadres du CSFP, fonctionnaires gouvernementaux, allant jusqu'au Ministre. En passant, toutes les rencontres avec le ministère ou autres partenaires se font de façon virtuelle, à leur demande.

Ces attaques infondées contre le CSFP sèment la confusion dans la communauté francophone et l'affaiblissent au moment-même où le rapport commandité par le Premier Ministre recommande l'abolition des deux conseils scolaires dans la province. Le rapport de Dame Moya Greene a mis le CSFP sous la mire du gouvernement provincial et la communauté francophone en entier devra se prononcer en chœur pour maintenir le pouvoir décisionnel en ce qui a trait à l'éducation en français dans les mains des parents.

L'Honorable Tom Osborne, Ministre de l'Éducation, a convoqué deux réunions avec le CSFP suite au rapport Greene, nous demandant de trouver des épargnes dans notre budget, en guise de notre contribution envers le déficit opérationnel du gouvernement. Cette analyse est en marche et nous allons lui communiquer les résultats d'ici peu.

Dans quelques minutes, Mme Christianson nous présentera le rapport de la Direction Générale où elle parlera des accomplissements du personnel depuis notre dernière réunion. Avant qu'elle le fasse, je veux mentionner deux projets sur lesquels nous travaillons tous de concert, conseillers et personnel. Il s'agit de deux projets de construction : pour une deuxième école à St. John's et pour une nouvelle école à Happy Valley-Goose Bay. Ces deux projets sont des priorités pour le CSFP et nous continuons de faire de fortes représentations aux deux paliers de gouvernement.

Pour ce qui est de la deuxième école à St. John's, le ministère de l'Éducation avait commandité une étude par la firme d'ingénierie Stantec pour évaluer deux écoles existantes comme site possible : l'école Rocher du Nord et l'ancienne école pour les sourds. Les rénovations de ces deux écoles s'élevaient à entre 43 millions \$ et 44 millions \$. Ni l'une ni l'autre de ces sites n'est acceptable au CSFP ou à la FFTNL et donc n'attireraient pas des fonds fédéraux pour les aspects communautaires du complexe. La nouvelle école proposée pour le site Galway coûterait environs 46 millions \$, moins les fonds fédéraux. Donc une nouvelle école coûterait moins cher au gouvernement provincial que de rénover une école existante.

Finalement, le contrat de notre Directrice Générale de l'Éducation tirera à sa fin à l'automne. Tel que stipulé dans son contrat, le comité exécutif du CSFP a procédé à l'évaluation de sa performance depuis son arrivée au poste en décembre 2016; le calendrier était presque identique à la période de notre plan stratégique 2017-2020. Une analyse détaillée de sa performance vis-à-vis le plan stratégique a démontré que la presque totalité des objectifs avaient été atteints, sinon dépassés.

Mme Christianson a aussi brillé durant la crise sanitaire qui a balayé la province depuis mars 2020. Elle a mené la transition vers l'éducation à distance (avec les centaines de détails qui devaient être adressés) ainsi que le retour en classe en septembre 2020, tout en protégeant les étudiant.e.s et les enseignant.e.s durant une période remplie de confusion.

Mme Christianson avait indiqué son intérêt à renouveler son contrat et les conseillers scolaires furent unanimes pour le reconduire.

Tout laisse à croire que la rentrée scolaire en septembre sera en présentiel et que les choses seront plus ou moins de retour au normal. Nous l'espérons tous. Durant les quinze derniers mois, l'équipe du CSFP, tant au bureau central que dans les écoles, a fait un travail énorme en réaction à des événements totalement imprévus. Les conseillers ont communiqué leur grande reconnaissance à tous les employés et remercient les parents et les élèves pour leur patience durant ces temps difficiles.